

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Mardi 3 novembre 2020
HEURE : 19 h 30
LIEU : En visioconférence sur la plateforme ZOOM

***** LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE DUNHAM SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE SUR LA PLATEFORME ZOOM. CHACUNE DE CES PERSONNES PRÉSENTES S'EST IDENTIFIÉE INDIVIDUELLEMENT *****

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire

MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Bunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers

ainsi que la greffière, Mme Mélanie Thibault

ADMINISTRATION

SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE ce décret a été prolongé par d'autres décrets qui prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles de dix jours successifs et que l'état d'urgence est toujours effectif ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil municipal et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

En conséquence, il est :

292-20

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil municipal et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la visioconférence soit enregistrée et soit disponible sur le site Internet de la Municipalité et sur sa page Facebook.

Adopté.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

293-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

294-20

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mois d'octobre 2020, ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 octobre 2020 soient acceptés tels que rédigés.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

295-20

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal, pour 2021, soit établi selon le Règlement n° 304-11 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Dunham, soit aux dates et heures suivantes :

- **Mardi, 12 janvier 2021** à 19 h 30 (**deuxième mardi du mois** – congé des Fêtes) ;
- Mardi, 2 février 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 2 mars 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 6 avril 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 4 mai 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- **Mardi, 8 juin 2021** à 19 h 30 (**deuxième mardi du mois** - délai pour comptes payables) ;
- Mardi, 6 juillet 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- **Mardi, 10 août 2021** à 19 h 30 (**deuxième mardi du mois** – congé estival) ;
- Mardi, 7 septembre 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 5 octobre 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 2 novembre 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;
- Mardi, 7 décembre 2021 à 19 h 30 (premier mardi du mois) ;

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière à publier le calendrier des séances du conseil pour l'année 2021.

Toutes ces séances auront lieu à l'hôtel de ville de Dunham, sis au 3777, rue Principale.

Adopté.

COMPTES PAYABLES

296-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 3 novembre 2020, représentant des déboursés de 534 399,29 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 37575 à # 37669 inclusivement.

Que soient autorisées les dépenses (ordinateur : 1 123,25 \$ et analyse de sol : 287,44 \$) et le paiement à madame Mélanie Thibault, pour un montant total de 1 410,69 \$.

Que soit autorisée la dépense (imprimante : 380,84 \$) et le paiement à madame Patricia Chamberlin.

Que soit autorisée la dépense (frais de postes : 74,65 \$) et le paiement à madame Nicole Gingras.

Que soit autorisée la dépense et le paiement d'un montant de 8 613,64 \$ pour le traitement de scellant sur les rues Bonaventure et Laprairie, facture # 23910, de Entreprise Bourget Inc., en référence à la résolution no 182-20.

Que soit autorisée la dépense et le paiement de la facture # 13767 de Duotel Inc., pour le renouvellement du contrat d'entretien du système téléphonique, pour la période du 14 novembre 2020 au 14 novembre 2021, au montant de 517,38 \$.

Que soit autorisée la dépense et le paiement de la publicité dans le *Semainier Paroissial*, pour la période de novembre 2020 à novembre 2021, pour un montant de 195,46 \$.

Que soit autorisé le paiement de 2 500 \$ au comité Culture et patrimoine, selon la résolution no 064-20 ; le chèque sera libellé au nom de La Fabrique Sainte-Croix de Dunham.

Que soit autorisée la dépense pour le traitement de l'abrasif pour un montant total de 31 290,30 \$, moins les crédits applicables aux factures # 37905 et # 38001, au montant de 14 900,76 \$, et que soit autorisé le paiement à Multi-Routes Inc., pour un montant total de 30 755,63 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 379 385,09 \$, le solde des dépenses de 199 462,49 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur, sous réserve de virements budgétaires à effectuer.

NOMINATION MAIRE SUPPLEANT ET SUBSTITUT A LA MRC POUR L'ANNEE 2021

297-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le conseiller du district # 4 soit nommé maire suppléant et représentant substitut à la MRC pour les mois de janvier, février, mars et avril 2021.

Que le conseiller du district # 5 soit nommé maire suppléant et représentant substitut à la MRC pour les mois de mai, juin, juillet et août 2021.

Que le conseiller du district # 6 soit nommé maire suppléant et représentant substitut à la MRC pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2021.

Adopté.

NOMINATION REPRESENTANTS AU PACTE BROME-MISSISQUOI 2021

298-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que monsieur le maire, Pierre Janecek, et monsieur le conseiller, Jules Brunelle-Marineau, soient nommés comme représentants de la Ville de Dunham au comité local d'analyse (centre) du pacte Brome-Missisquoi 2021.

Adopté.

SUIVI DES DOSSIERS

La directrice générale donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION – FINANCES

FERMETURE DES BUREAUX – PERIODE DES FETES 2020-2021

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

299-20 et unanimement résolu que les bureaux de l'hôtel de ville soient fermés aux dates suivantes, en raison de la période des Fêtes 2020-2021 :

- du 23 décembre 2020 à 16 h 30 au 4 janvier 2021 à 8 h 30.

Adopté.

ADOPTION DES PREVISIONS BUDGETAIRES 2021 – REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI (RIGMRBM)

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 déposées par la RIGMRBM ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la RIGMRBM ;

CONSIDÉRANT QUE ce budget prévoit des dépenses de fonctionnement, d'activités financières, et d'investissements totalisant 7 957 400 \$, des affectations totalisant 570 000 \$, des revenus totalisant de 6 346 000 \$ et l'utilisation d'un règlement d'emprunt de 2 181 400 \$;

En conséquence, il est :

300-20 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu d'approuver, tel que présenté et adopté par la RIGMRBM le 13 octobre 2020, le budget 2021 de la RIGMRBM.

Adopté.

AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UNE TÊTE D'ÉQUIPEMENT TDL IHR (TÊTE DE LIGNE)

301-20 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise IHR Télécom à installer la tête de ligne pour le réseau de fibre optique sur le territoire de la Ville de Dunham.

Adopté.

DEPOT DES ETATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2020

La directrice générale dépose le rapport sur les états comparatifs au 30 septembre 2020.

ENTRETIEN DU SYSTEME DE CLIMATISATION HOTEL DE VILLE

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

302-20

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense pour l'entretien du système de climatisation (4 visites annuelles), telle que présentée par Climatisation Roger Demers Inc., au montant de 1 295 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 522 pour la dépense à effectuer en 2020 (la balance sera incluse au budget 2021).

DEPOT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTEES POUR TAXES

La directrice générale dépose la liste des personnes endettées pour taxes en date du 29 octobre 2020.

JOURNAUX – VŒUX DE NOËL CONSEIL MUNICIPAL

303-20

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense pour la publication des vœux de Noël dans le journal Le St-Armand (205 \$) et le journal local Le Guide (351 \$) de la part du conseil municipal pour un montant total de 556 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 349.

VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

304-20

AVIS DE MOTION ET DEPOT DU PROJET DE REGLEMENT NO 408-20 – REGLEMENT D'EMPRUNT

Monsieur le conseiller Kevin Mitchell, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 408-20 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 400 000 \$ (parapluie) ;
- dépose le Projet du Règlement no 408-20 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 400 000 \$ (parapluie).

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE POUR LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN ST-IGNACE

305-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'offre de la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge pour l'entretien d'hiver, soit le déneigement et l'épandage de sel ou d'abrasifs (incluant les matériaux), pour la portion du chemin St-Ignace sur le territoire de Dunham - 1,6 km - entre la limite de Dunham et St-Ignace et le 10^e rang, au taux de 4 375 \$/kilomètre pour la saison 2020-2021 soit acceptée.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 33000 443 pour le paiement à effectuer en décembre 2020 (la balance de paiement sera incluse au budget 2021).

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE SUR LA ROUTE 202

CONSIDERANT l'offre de la firme Tetra Tech QI datée du 28 octobre 2020 ;

Il est :

306-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que la Ville de Dunham accepte l'offre de services # 43466TT au montant de 18 500 \$ plus les taxes applicables.

Que l'offre de Tetra Tech QI datée du 28 octobre 2020, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 411.

SERVICE D'ARPENTAGE POUR LES TRAVAUX 2021 ET LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE

307-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham autorise la dépense pour la préparation des relevés d'arpentage nécessaires pour la préparation des plans et devis dans le cadre des travaux prévus en 2021 et pour la piste multifonctionnelle sur la route 202.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 419.

POSTES D'OPÉRATEURS-JOURNALIERS (OCCASIONNEL DÉNEIGEMENT)

308-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise l'appel de candidatures pour deux (2) employés saisonniers occasionnels pour la période hivernale.

Que les salaires et conditions applicables sont ceux prévus à la convention collective des employées et employés municipaux du Québec, section Ville de Dunham.

Adopté.

AUTORISATION DE DEPENSES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC

CONSIDERANT QUE dans le cadre des travaux de raccordement du poste de la Sûreté du Québec, le calendrier des travaux devra être prolongé ;

En conséquence, il est :

309-20

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise les dépenses relatives à la surveillance de bureau au tarif horaire de 175 \$ plus les taxes applicables par jour pour les journées excédant les 40 jours prévus au devis, pour les services de FNX Innov. Inc.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10210 721.

URBANISME

DEPOT DU RAPPORT DU COMITE CONSULTATIF EN URBANISME

La directrice générale dépose le rapport du comité consultatif d'urbanisme daté du 19 octobre 2020.

310-20

AVIS DE MOTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT « PREMIER PROJET DE REGLEMENT NO 407-20 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 382-19 AFIN DE CREER LA ZONE CR-7 AU DETRIMENT DE LA ZONE CR-2 »

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement ayant pour effet de modifier le Règlement de zonage no 382-19 afin de créer la zone CR-7 au détriment de la zone CR-2.

Il est procédé au dépôt du premier projet de règlement « *Premier Projet de Règlement no 407-20 modifiant le Règlement de zonage no 382-19 afin de créer la zone CR-7 au détriment de la zone CR-2* ».

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE REGLEMENT « PREMIER PROJET DE REGLEMENT NO 407-20 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 382-19 AFIN DE CREER LA ZONE CR-7 AU DETRIMENT DE LA ZONE CR-2 »

311-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le premier projet de règlement « *Premier Projet de Règlement no 407-20 modifiant le Règlement de zonage no 382-19 afin de créer la zone CR-7 au détriment de la zone CR-2* » soit adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

DEMANDE DE SOUMISSIONS - OPERATION DU RESEAU D'EGOUT SANITAIRE ET USINE D'EPURATION

312-20

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'opération du réseau d'égout sanitaire et usine d'épuration.

Adopté.

OFFRE DE SERVICE POUR LA MESURE DES BOUES

313-20

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense pour la mesure des boues et accepte l'offre de Simo au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 522.

SPORTS ET LOISIRS

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSES DE ROUTES POUR LE SENTIER DE MOTONEIGE

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

314-20 et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le Club de motoneige Baie Missisquoi à emprunter diverses traverses de routes sur le territoire de la Ville de Dunham.

Adopté.

ENTRETIEN DES SENTIERS DE RAQUETTE

315-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense de 3 000 \$ pour l'entretien des sentiers de raquette en trois (3) versements, soit fin janvier, fin mars et fin décembre 2021.

Adopté.

COMITE LAC SELBY

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu douze (12) demandes de personnes désirant être membre du comité ;

En conséquence, il est :

316-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les douze (12) candidatures et nomme à titre de représentants élus, monsieur le maire, Pierre Janecek, et messieurs les conseillers François Tremblay et Gaston Chamberland.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

317-20 PRESENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU QUE la Ville de Dunham doit modifier la résolution no 200-20 adoptée à la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2020, afin d'ajouter un pompier à sa demande initiale ;

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;
- ATTENDU QUE la Ville de Dunham désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;
- ATTENDU QUE la Ville de Dunham prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;
- ATTENDU QUE la Ville de Dunham doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Brome-Missisquoi en conformité avec l'article 6 du Programme ;

Pour ces motifs, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Brome-Missisquoi.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

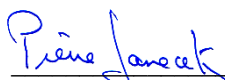
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

318-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que l'assemblée soit levée.

Adopté.


Pierre Janeczek, maire


Mélanie Thibault, greffière


Nicole Gingras, trésorier